

seigne que pendant qu'on l'arrêtait, elle voulut aller aux armoires visitées. On y trouva de la graisse et de la poudre.

Par malheur pour elle, la malheureuse se rendait parfois à l'abbaye d'Epinlieu demander du feu et du potage, depuis le blocus de la ville par le maréchal de Luxembourg, en 1678. Deux ans auparavant, avait éclaté une épidémie dans les étables de cette abbaye : 8 vaches et quantité de veaux succombèrent. Des maréchaux de l'endroit y virent un sortilège, car les bêtes mouraient d'une maladie qui leur était inconnue.

Cet avis déterminait les religieuses à faire exorciser les bêtes par le « pasteur sans bras » mais la mortalité ne cessant pas, on fit appel à un Père minime qui les exorcisa pendant un an entier, trois jours avant chaque nouvelle lune. Dès lors le maléfice cessa, sauf que le taureau mourut encore quelque temps après.

Le dossier du procès est achevé. Beaucoup de témoignages sont en faveur de l'accusée. Toutefois le 11 août, le Magistrat se réunit pour donner son avis.

On entend d'abord les « pensionnaires » ou conseillers de la ville, Plétinx et Leroy. Le premier est d'avis de soumettre à la torture Anne Mamitte, en présence des fortes présomptions de culpabilité, tandis que le second, tout en partageant cet avis, désire en présence du doute que suscite l'affaire — telle la rétractation des accusations de la Noire Anne — qu'on fasse appeler à la consulte quelques avocats.

Hormis le greffier Deffosse, qui en présence du peu de moralité des accusateurs, voudrait épargner la torture à l'accusée, les juges se divisent seulement sur l'opportunité qu'il y a de consulter des avocats. C'est le parti de Leroy qui l'emporte, suivi par 5 membres, le greffier Vanderbecken, les juges Le Duc, Robert, Malengreau et Biseau. Quatre membres seulement : Plétinx, Hollain, Patoul et Petit étaient d'avis d'appliquer l'accusée à la question, « sans autre forme de procès. »

Huit jours plus tard, le 19 août, le Magistrat se réunit de nouveau. Les avocats consultés sont Mercier, Biseau, Fayneau et Raule.

Tous ceux qui sont appelés à opiner, et ils sont une quinzaine, émettent tous à peu près le même avis ; sauf « discrepance » ou désaccord sur des points secondaires, il y a non seulement concordance entre les 3 accusateurs, mais encore il y a la marque diabolique. C'est sur cette marque diabolique que tous sans excep-

tion basent leur opinion qu'il faut lui appliquer la question, si les docteurs jugent qu'elle peut la supporter. Pour ces juges, l'estampille incontestable de la sorcière, c'est la marque, le stigma diabolique.

D'ailleurs en matière de procès de ce genre, ce qui était le plus décisif pour des juges, c'était l'examen des docteurs et des chirurgiens. On ne manqua pas d'y soumettre Anne Mamitte. Il lui fut trouvé sur l'omoplate gauche, une petite marque de la grosseur d'un grain de poudre à canon. L'officier des hautes-œuvres lui ayant appliqué la sonde à la profondeur d'environ un demi-quartier, en présence du docteur Lalou et du chirurgien, maître François-Alexandre, il n'en sortit ni sang, ni sérosité, et l'accusée ne sentit rien. Tout cela n'était pas naturel, d'autant que la marque du diable se trouvait souvent là, quand elle n'était pas ailleurs!

Anne Mamitte fut mise à la question le 21 août 1683, en présence des magistrats, des docteurs et des chirurgiens.

Au milieu des tourments, on lui demande si elle n'a pas été aux danses et si elle ne s'est pas engraisée avec la Noire Anne. On insiste aussi pour savoir si le diable ne lui apparaît pas pendant ses tourments. Elle répond que si, que son ange gardien vient la reconforter. Et ses juges ou mieux ses bourreaux de répondre : « Ce n'est pas votre ange gardien, c'est le diable, la Grandeur. »

Comme on insistait pour savoir si elle n'avait jamais vu le diable, elle répondit fort à propos qu'elle n'avait jamais vu d'autre diable que celui qui figurait à la procession de Mons.

Pendant qu'on la torturait, on lui présente de l'eau grégorienne avec du vin.

C'était un exorcisme. Mauvais augure pour l'accusée si elle le rejetait !

On ne put rien tirer d'elle. Mais on ne s'arrêta pas pour si peu. Il fallait à tout prix condamner Anne Mamitte.

On la renvoie en prison, où le père Urbain alla la confesser.

Le lendemain, à 4 heures du matin, elle fut exécutée en prison. Le dossier du procès criminel dit hypocritement : elle mourut — et le même jour, vers les 11 heures du soir, son cadavre fut porté aux Récollets par les aides de justice.

L'ignorance et la superstition avaient fait une victime de plus.

Ainsi des quatre personnes accusées de sorcellerie à Mons, en 1683, la Noire Anne et Anne Mamitte payèrent de leur vie les sots préjugés de leur époque. Le soldat Jean Cornet, sur qui pesaient

les crimes ou du moins les accusations de sodomie et de sorcellerie, n'aura pas non plus échappé à la justice militaire, quoique nous n'ayons trouvé aucune trace de sentence à son égard. Seule on épargna, à raison de son jeune âge, la Créquignier, qui avait été reconnue « infectée de lèpre spirituelle. »

LOUIS DARRAS.



LITTÉRATURE DE CHEZ NOUS

L'Endormeuse

I.

Sans qu'elle sache au juste pourquoi, ce jardin-là hantait les rêveries de Josette. Un jardin entrevu en passant, fermé, inconnu et qui lui sembla immense et mystérieux.

Où était-ce exactement? Josette ne se rappelait pas. Loin de chez Grand-Père : il fallait marcher longtemps avant d'y arriver. Ses petites semelles traînaient, lasses, dans la poussière blanche et brûlante des routes. Et le soir voulait descendre, car, passant près du jardin mystérieux, Josette avait senti des bouffées de fraîcheur vespérale qui croisaient déjà les derniers effluves chauds.

A peine si ses compagnons de route semblaient remarquer ce jardin-là. Mais pour Josette, il demeurait inoubliable : un grand mur de pierres grises, rosé par la caresse du couchant et par dessus lequel dégringolaient des cascades de fleurs : lilas, cythises, aubépines, merisiers et glycines, une éblouissante féerie de pétales, dont les parfums emmêlés coulaient doucement dans l'air tranquille. Une grande grille, sans doute rarement ouverte, et, par dessous, dans la haute herbe folle, de petites véroniques bleues, pareilles aux yeux de Josette, se pressaient en touffes sauvages, curieuses de regarder les passants sur la route.

Puis, en traînant un peu derrière les autres, Josette avait vu, par de là cette grille, comme un bois enchanté...

Il hantait les songes de Josette, ce jardin-là. Durant toute son enfance, les sentiers réguliers de chez Grand-Père lui avaient suffi. Le vieux sureau fleuri, avec un banc dessous, c'était l'ombre et le bois. Josette trouvait bien assez jolis les deux rangs de lys,

d'ancolies roses et de pieds d'alouettes, qui longeaient les carrés de jeune salade. Elle aimait tant aussi les abeilles des trois ruches qui chantaient sourdement une des chansons du soleil...

Peut-être maintenant Josette avait-elle besoin d'autre chose, car sa petite imagination folle quittait les quinconces de buis pour trotter le long des routes, jusqu'à ce jardin-là : l'autre, le grand, l'inconnu. C'était si mystérieux dans le silence de la campagne, ce grand jardin sans maison ! Puis, Josette se rappelait : pas d'enfants dedans, pas d'appels ni de rires. Rien. Le silence sur cette profusion de parfums — le silence et la lumière.

Et... si ce jardin se dépouillait en hiver ? Et... si c'était une fée qui l'habitait ? Ou peut-être était-ce le paradis terrestre, que Dieu avait voulu garder en souvenir d'un si beau temps de pureté ? Peut-être le parc de Bonne-Biche, la Forêt des lilas ? Le séjour d'une princesse enchantée ?... Comment le savoir ? Y aller, seule ? Josette aurait peur, puis Grand Papa se fâcherait... Y aller avec lui, si loin ? Non, cela aussi paraissait mal réalisable... Demander ? Mais à qui ?

Josette y pensait souvent. Elle s'absorbait de longs instants, immobile, n'ayant cure du soleil qui dorait sa nuque blonde. Cette vision évocatrice du paradis inaccessible éveillait en elle tant de choses assoupies, confuses encore, qui palpitaient faiblement, qui auraient voulu sortir en essaims de jolies pensées colorées comme des papillons... Et la sonnerie de l'église, comptant les heures d'été, planait comme une protection par dessus le courtil doré, Josette et son rêve enfantin.

II.

Un jour, son ami le poète vint voir Grand-Père, et Josette osa lui parler.

— Un grand jardin, Josette ?

— Oh ! oui, grand, grand.

— Et bien loin d'ici ?

— Oh ! oui, loin, très loin, hors de la ville.

— Et plein de fleurs ?

— Oh ! oui, elles regardaient à la grille et par dessus le mur et partout. Partout des fleurs.

— Ecoute, Josette... Je sais où c'est.

— Oui. Oh ! Oui ? Dis ?

— C'est chez la fée.

— Ah ! Grand ami, je l'avais toujours pensé, je n'osais pas le dire... N'est-ce pas, chez la fée ? Elle est belle, dis ?

— Oui, Josette. Merveilleusement. C'est elle « la fée qui endort. »

— Oh ! Grand ami ! Raconte, raconte !

— Oui, Josette... Tu as bien pensé que, seule, une fée pouvait demeurer dans un jardin sans maison. N'est-ce pas ?

— Mais oui.

— Et tu as remarqué aussi, quel silence profond autour du jardin ?

— Mais oui. Il n'y avait qu'un petit oiseau qui parlait.

— Les gens ne peuvent y parler, les oiseaux, oui. Ils y mettent de la fraîcheur avec leurs petites voix claires... Ah ! la bonne et douce fée, petite Josette ! Son jardin, c'est mille fois plus beau encore qu'on ne peut croire. Un luxe de fleurs splendides, avec des corolles étonnantes, vibrantes de couleur, où les abeilles d'or butinent joyeusement. Quelle richesse et quelle paix ! La lumière y est toujours tendre et dorée, elle bénit et apaise. Les senteurs enlacent et engourdissent, dans un oubli précieux. La brise est une caresse des parfums et chante le « chant du dormir »...

— Et la fée, dis, est-elle gentille ?

— La fée ? Oh ! Josette ! Sans elle que ferions nous ? Elle est tout pour nous, elle, la seule bonne. Vois-tu, elle, l'Endormeuse... Tous les gens qui ont mal, Josette, qui sont las, épuisés, les très vieux, les très malades, les trop pauvres, les trop tristes, elle va les chercher et les prend par la main. Elle les entraîne dans son jardin : on ouvre un peu la grille, tout doucement ; on passe dans l'herbe haute que tu as vue, les véroniques bleues se baissent... et l'on entre...

Là, Josette, c'est toujours le printemps : cela aussi, tu l'avais deviné. Quand, ici, on gèle et que tu souffles sur tes petits doigts en pleurant, là-bas les lilas embaument, il entre des papillons et les oiseaux chantent, dans l'ombre verte...

— Et la fée, dis ?

— Ah ! Josette, qu'elle est belle, la fée, l'Endormeuse ! Ses mouvements sont souples et lents, ses bras blancs sont faits pour étreindre. Elle serre contre elle tout ceux qui ont rêvé d'une caresse jamais venue. Ses bras sont un oreiller pour les petits enfants malades. Combien, combien de souffrants se sont endormis par son charme, à jamais délivrés de la douleur !

Quand elle pose ses mains si aimantes sur les pauvres yeux, ils cessent de pleurer, et se ferment, en confiance...

En confiance, Josette. Ah ! tu ne sais pas ce que c'est, aux cœurs lassés, meurtris, épuisés, malades de pitié impuissante, torturés d'amour inassouvi et d'amitié trompée — ce que c'est, que s'endormir en confiance...

Et comme le poète se tait, Josette dit, tout bas, religieusement : « Conduis-moi auprès d'elle, je t'en prie, grand ami ! »

Mais le grand ami hoche la tête.

— Hélas, petite Josette ! Que me demandes-tu ! Non, il est hors de mon pouvoir de t'y mener. Dans ce jardin-là, vois-tu, chacun doit aller seul, tout seul...

— Seule... dit Josette, tristement.

— C'est une des conditions, petite fille. Il en est une seconde. Il faut la clef. As-tu la clef, Josette ?

— La clef ? Mais non, n'est-ce pas ?

— Je vais te dire : tu n'as pas la clef parce que tu es trop heureuse, petite Josette ; la fée ne t'accueillerait pas. Ta jolie petite vie ensoleillée, n'aurait pas son entrée dans le jardin mystérieux...

Et comme Josette pleure tout doucement — pluie d'été entre deux rayons — le poète ajoute tendrement :

— Ecoute, petite. Si jamais tu as une peine, vas-y, seulette, au jardin de l'Endormeuse, et comme je te souhaite, alors, de pouvoir y entrer !

— Mais la clef, grand ami ?

— La clef, c'est *le chagrin*, petite enfant.

— Oui ?...

— Oui, mais ne l'appelle pas, ne l'appelle jamais, tu m'entends. Il viendra bien assez tôt ! Bien trop tôt...

— Et quand il viendra, dis ?

— S'il vient, ah ! comme je te souhaite alors de savoir t'en servir, de cette clef là !... Ma pauvre petite Josette...

III.

Et Josette continue à rêver à « son jardin ». Josette rêve et rêve, avec la même foi, la même attirance, le même désir...

Puis, le jour arrive, longtemps après, où Josette trouve la clef. Son frêle petit cœur, plein de gazouillis joyeux, a reçu le cruel baptême du tourment.

C'est trop simple et très triste : Josette a aimé un cher grand garçon et le cher grand garçon abandonne sa petite fiancée pour un autre bonheur. Ce n'est pas neuf, n'est-ce pas ?

Ce matin de mai, Josette s'est ressouvenue de la clef du poète et elle a songé à partir. Car si elle ne croit plus à l'amour, elle croit encore un peu aux fées bienfaisantes...

Et Josette est partie, comme ce lointain jour-là, au long des routes poudreuses. Ce que Grand-Père dirait ? C'est égal à présent. Elle court à l'Endormeuse, et le reste ne compte plus.

Vous la voyez, trottinant, pâlotte, les yeux profonds, le cœur mort, toute blonde et toute jeune pourtant, au long de la route brûlante ?

Elle marche, elle va, elle va encore, si lasse et désespérant d'arriver. Voici le soir : des bouffées fraîches croisent les bouffées chaudes du chemin ensoleillé — la lumière s'apaise et enfin — ah ! enfin ! Josette aperçoit le jardin de son rêve.

N'est-ce pas un mirage ? Mais non, c'est lui, c'est bien lui. Des cascades de lilas, de cythises, de seringas et de glycines, au faite du long mur, rosé par le couchant — une tombée de chauds parfums — et voilà aussi la grille mystérieuse, dont elle tient la clef dans son cœur crucifié...

La barrière s'entr'ouvre, les véroniques se baissent, l'herbe est douce aux pieds meurtris... Pauvre petite Josette !

Elle entre — et c'est comme un bois enchanté, et l'intérieur est étonnant... Mais tout à coup, saisie en plein cœur, Josette s'arrête : une pierre s'allonge dans l'herbe épaisse et fleurie, une pierre, deux pierres, dix pierres — une croix, deux croix, dix croix, des centaines de pierres, des centaines de croix, des centaines de croix ! — implacables.

Maintenant seulement, Josette a compris.

Ah ! comme elle l'appelle éperduement la charmeuse, la fée aux douces mains, la fée aux bras maternels, la fée qui endort, par ses incantations et ses caresses tous les pauvres cœurs haletants — l'Endormeuse — *la Mort*.

Josette, écrasée, crie à elle, crie à elle, crie à elle...

Puis la nuit tombe tout à fait dans le grand jardin, où, à présent, on entend chanter un rossignol...

L. JEANCLAIR.



Intermédiaire wallon

Questions

Lu Pire dè bourdeû, à Stembert. — Dans le t. II, (1894), p. 93, de *Wallonia*, M. ARTHUR FASSIN a publié une étude sur les *natvetés* attribuées aux Stemberquins⁽¹⁾. Il en est une, et des plus curieuses, qu'il n'a pas mentionnée, c'est la légende de la *Pire dè bourdeû*.

La Bibliothèque Communale de Verviers possède un document manuscrit, provenant de la succession de JULES MATTHIEU, concernant ce sujet. Voici la teneur de cette pièce, copiée exactement :

[RECTO]

Le 15 8bre 1622 la veille de la dédicace de Stembert paroisse Saint Nicolas en présence de Monsieur De Stembert haut voué du marquisat de franchimont et du bourguemaitre et commissaire de la dite paroisse

Le sieur Urbain Soumagne avait fait amainte honorable pour matiere de confession à fait à ses frais mettre une pierre ronde pour y poser un stier de sel pour estre distribué aux pauvres indigents le premier dimanche de carême à la vue de tous les manants et que le dit Urbain Soumagne a recité les sept spaumes de penitence à genoux à haute voix sur cette dite pierre ici posée et après ses prières faite nous lui avons accordé sa demande que cette pierre appelée la pierre Urbain Soumagne restera ad vitam eternam tel que la voila posée fait et passé sur le lieu en presence de tous les manants

(¹) [Soit dit entre parenthèses, deux de ces facéties populaires ont été récemment reproduites dans leur texte par le *Bulletin du Cercle verviétois du Bruxelles*, (nov. 1909), avec une signature autre que celle de M. FASSIN. Cuique suum !... — N. D. L. R.]

Cette pierre est aussi connue sous le nom de : Pire dè Bourdeu.

H. Stembert haut voué du marquisat de franchimont
Adam bourguemaitre
S : lejeune commissaire
J. f. Ledent commissaire
Joseph Moth greffier.

[VERSO] Sentence
1622

Copie conforme à l'original de la pierre Urbain Soumagne en presence de Gaspar jeteur marie claire bouxa j : n : fassin et Guillaume Maizier et J. J. Stocky.

Avec son air de document authentique, cette pièce, prétendument du 17^e siècle (MATTHIEU s'y était laissé prendre : voy. *Verviana*, n° du 27 décembre 1891) n'est autre chose qu'une contribution au blason populaire.

D'abord, en 1622, il n'y avait à Stembert ni bourgmestre ni commissaires. C'est seulement en 1656 que Maximilien Henri créa *quatre hommes* pour administrer la communauté.

La date du document étant inexacte, j'ai cherché à identifier les personnages cités, afin de déterminer à quelle époque la pièce a été fabriquée. Voici le résultat de mes recherches :

Plusieurs documents renseignent les noms des habitants de Stembert. J'ai consulté les pièces suivantes :

7. — *Dénombrement de Stembert, crotte, bronde, Halleur et bofgnée, 1789.*

18. — *Notte et dénombrement des hommes du village de Heusy paroisse de Stembert capable de porter les armes, 1790.*

21. — *Liste des manants qui donnent leur consent tant pour retension, convention que cotisation pour faire un arrangement touchant les dtmes, 1790.*

Pas une seule fois, le nom d'Urbain Soumagne n'est cité dans ces pièces, ni même un Soumagne quelconque. Il en est de même pour le bourguemaitre Adam, et pour Joseph Moth, greffier ; Guillaume Maizier, ni aucun Maizier n'y apparaissent non plus.

Passons aux autres. H. Stembert, ce doit être Henri Joseph de Stembert, voué de Verviers pour les dimes (1725-1754). La famille de Stembert a occupé cette charge depuis 1573 jusqu'en 1789.

J. J. Ledent, commissaire. J'ai trouvé un Nicolas Ledent, commissaire, dont la signature figuré sur un document de 1759, concernant la nomination de Quirin Lejeune comme marguilier de Stembert.

J. N. Fassin a été bourgmestre de Stembert en 1792-93.

Marie Claire Bouxha, veuve Jeteur, a signé la pièce n° 21, et J. J. Stoquy, est mentionné dans la pièce n° 7, sous le nom de J. J. Sockis.

La *sentence* de Urbain Soumagne date donc de la fin du 18^e siècle et non de 1622. Je crois qu'il faut y voir tout bonnement une réplique

verviétoise au poème wallon du *Chat volant*. La *sentence* et les deux copies connues du *Chat volant* sont d'une écriture du 18^e siècle, et ont un air de parenté graphique très frappant.

Est-ce à dire que le fait lui-même soit apocryphe? Il serait téméraire de l'affirmer, car la *Ptre de bourdeû* a réellement existé sous cette dénomination. Elle n'a disparu que lors de la construction de la nouvelle tour de l'église de Stembert en 1866.

Quant à l'auteur de cette facétie, ne serait-ce pas J. B. Depouille, greffier de Stembert dès 1783? Ce Depouille est l'auteur de quantité de pièces humoristiques, poétiques, etc.; il a écrit énormément, et s'est surtout signalé par une versatilité politique peu commune.

Il serait intéressant de savoir pourquoi cette pierre s'appelait « *ptre de bourdeû* », c'est-à-dire du conteur de bourdes. M. FASSIN, dans son histoire de *Stembert et Heusy* n'en dit pas un mot. Peut-on répondre à cette autre question?

H. ANGENOT.

Vieux journaux. — Je cherche à consulter les années 1761, 1762 et 1763, ainsi que 1764 jusqu'en avril, — de la *Gazette de Liège*, éditée en ce temps par Kints. Cette collection n'est pas comprise dans les bibliothèques publiques.

Qui pourrait me dire où elle se trouve?

D^r DWELSHAUVERS.

Une chanson inédite de Philippe Lagrange. — Cette œuvre du poète namurois, mort en 1883, n'est malheureusement qu'un brouillon assez informe, écrit (circonstance bizarre) sur des *r'tayes*, bandes de papier grossier servant aux cordonniers à prendre la mesure aux clients: Lagrange était cordonnier de son état. Ces bandes collées bout à bout forment un long ruban que j'ai déroulé pour transcrire la pièce en question.

On y trouve 18 couplets de cinq vers. L'absence de suite dans les idées, l'imperfection de certaines strophes, où manque un vers, où la rime cloche, prouvent que nous avons affaire à une simple ébauche. L'auteur ne l'a pas jugée digne de paraître dans son recueil publié en 1880, sous le titre *One assaye comèlée di boquets di poésie wallone*.

Voici, pour en donner une idée, les deux premiers couplets. Je rajeunis et rectifie l'orthographe.

Vos vèytz les sôrcêtres

(Gn'avèt d'qwè rtre,

Dji nel wase dtre):

Avou on p'tit potèt

Èles s'ècrauchinn't dissus les twèts

REFR. *Do vt tîmps on vèyeûve brâmint*

Totes sôrtes di maléfices.

Di tot costé gn'avèt dès r'vins

Dès gurnts et dès grimanciens

Si vos riv'ntz dèl nait
Après méye nait,
Ça estait laid.
Su l's ayes èt lès bouchons
Vos ètindtz èjouwer l' violon.
R. Do vt tîmps, etc.

Cette composition inachevée n'ajoutera rien à la renommée du bon Lagrange et ne mériterait pas d'être citée si elle ne contenait quelques mots inconnus à nos dictionnaires ou disparus de l'usage namurois: et d'abord ce *rivin* du refrain, qui paraît bien signifier « revenant » et auquel l'auteur joint, peut-être comme déterminatif, *dès gurnts* (revenant de grenier)?

Puis, qu'est-ce que *l' clau d' Sirion* dans la huitième strophe:

Au viladje come dins l' vile
Po esse tranquile
On avait l' file:
Li mèyeû des raisons
Conte li démon, c'est l' clau d' sirion.

Quel est ce moyen de se défaire des mauvais sorts? personne n'a pu me renseigner.

Je copie encore la dix-septième strophe qui donne le raccourci d'une aventure assez mystérieuse, par allusion sans doute à une légende:

On còp, vos ploz bin m' crwère,
On m' satche è l' air,
Al pwate di fièr:
Dji r' tchè su Saint Aubwin,
Dj'avetive è m' mwîn l' golé d' ardjint?

Les autres couplets font allusion à d'autres superstitions relatives à la magie ou à la sorcellerie: les attachements ensorceleurs, la clé posée sur l'Évangile de Saint Jean et qui tourne pour indiquer le sort, les fourchettes et couteaux en croix et le sel renversé qui attirent le malheur, le peloton de cheveux enterré, etc., — toutes choses bien connues des folkloristes. Il y a aussi un trait d'esprit, qui aurait mérité de venir en mot de la fin: Certain ensorcellement, dit l'auteur narquois, atteignit le même jour, un cheval, un bœuf... et l'amoureux de ma sœur!

ALPH. MARÉCHAL.

Réponses

Le Coq Gaulois (ci-dessus p. 58, 98). — Extrait d'une revue française dont je n'ai malheureusement noté ni le nom, ni la date. LECTOR.

« De quand date, chez nous, l'insigne du coq gaulois? C'est une question très difficile à résoudre.

» Le coq ne figure nulle part sur les monuments des Gaulois, ni même sur les ornements allusifs à ce peuple. Les auteurs qui ont traité des usages et de l'agriculture de la Gaule ne le mentionnent jamais. Le trouve-t-on chez les Barbares ? pas davantage. Car les seuls Barbares chez qui le coq se rencontre comme emblème, sont les Goths, qui se contentèrent, dans les Gaules, d'une invasion rapide, sans aucun établissement durable.

» Au moyen âge, même absence de l'oiseau national. Il ne figure même pas parmi ces animaux symboliques qui ornaient, entourés d'une devise, le blason personnel de chacun de nos rois.

» Philippe-Auguste avait choisi des lions ; Louis VIII, des sangliers ; saint Louis des dragons ; Philippe le Hardi, des aigles ; Charles le Bel, des léopards ; le roi Jean, des cygnes ; Charles V, des lévriers et des dauphins ; Charles VII et Charles VIII des cerfs ailés. Louis XII, le porc-épic ; François I^{er}, la salamandre. — Et aucun n'a choisi le coq.

» Au dix-septième siècle, enfin, on le voit paraître sur quelques médailles. En 1665, le Quesnoy ayant été délivré, on frappa un jeton sur lequel se voit la ville au fond, et sur le devant un lion qui fuit (c'est le lion espagnol) et un coq qui le poursuit. Celui-ci représente évidemment la France, comme le lion figure l'Espagne. Il fallait un animal qu'on pût opposer à un autre. Le Français n'en ayant pas dans ses insignes nationaux, on s'avisait de latiniser son nom ; on trouva *Gallus*, qui signifie à la fois Gaulois et coq, et l'on prit ce coq pour représenter le Gaulois. Une chose contribua aussi à faire choisir cette allégorie ; c'est la croyance où l'on était que le coq fait fuir le lion par son cri. Dès lors, le coq nous est acquis comme emblème. En 1679, il reparait sur une autre médaille, il est au-dessus d'un globe, et il y est figuré les ailes déployées.

» Nos ennemis s'en emparèrent pour nous le renvoyer en caricature.

» Sur une médaille de 1706, on voit la France représentée par un coq, qui se laisse prendre à un hameçon sur lequel il s'est avidement jeté.

» Ce sont les Hollandais surtout qui ont multiplié ce signe, en représentant, sur plusieurs médailles, et de différentes manières, le lion batave ou belge poursuivant le coq français. Sur une médaille de 1712, on voit le coq qui demande la paix au lion batave et au léopard anglais, qui la lui refusent. Enfin, sur une médaille de 1760, c'est l'aigle impérial qui déchire le coq gaulois et lui arrache les plumes.

» En réalité, le coq prétendu « gaulois », est d'origine purement française. Il n'est gaulois que par un jeu de mots. »

« **Voici l'alouette qui chante** », **chanson à retrouver** (ci-dessus, p. 25). — Par l'effet du plus pur des hasards, j'ai recueilli à Rebaix, près d'Ath, une chanson dans laquelle se trouve une strophe semblable à celle que *Wallonia* a publiée. Voici le texte complet :

Mon père n'avait que moi de fille ;
Il a voulu me marier,
Il a voulu me donner un homme
Qui ne connaît pas le jeu de fille, en vérité.

La première nuit de mon mariage,
Avec lui j'ai été coucher.
Toute la nuit il dort, il ronfle,
Et moi je n'ai fait que *soumager* ⁽¹⁾, en vérité.

J'entends l'alouette qui chante
Elle *mi* annonce le point du jour,
Relevez-vous, ma mie, *don*, belle,
Ah ! levez-vous, ah ! levez-vous car il est jour.

J'ai ramassé mon petit bagage
Chez mes parents je suis allé.
Sur mon chemin j'ai fait rencontre
De mon amant du temps passé, en vérité.

— Où allez-vous, belle Rosette,
Où allez-vous avant le jour ?
— Je cherche à vendre mon pucelage
Voulez-vous bien me l'acheter, en vérité.

— Ah ! si j'achète ton pucelage,
Sûr, ton mari sera jaloux.
— Ah ! s'il est jaloux, qu'il en cherche une autre
Ah ! s'il est jaloux il chantera coucou et moi j'm'en fous ⁽²⁾.

EDOUARD PARMENTIER.

La danse des Olivettes (voy. t. XVI et XVII). — Un collaborateur de *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, de Paris, a signalé dans cette revue, n° du 28 février dernier, qu'on chantait jadis, en Franche-Comté, la « ronde des Olivettes » ; il demandait : « Quelles en sont les paroles ? quelle en est l'origine ? »

Des réponses publiées jusqu'à présent, il semble résulter qu'en cette province, la ronde des Olivettes est tombée depuis longtemps en enfance.

Un collaborateur écrit ce que lui a conté son beau-père : « Quand j'étais enfant, ma mère voulant nous amuser, mon frère et moi, et nous faire prendre un peu d'exercice après dîner, disposait trois chaises à quelque distance l'une de l'autre, se mettait à notre tête et nous faisait circuler, en serpentant autour des chaises, en chantant :

Lon, lon, la ! laissons-les passer
Les o, les i, les belles olivettes !
Lon, lon, la ! laissons-les passer
Les olivettes après souper.

« Peut-être y aurait-il quelque rapport entre cette chanson qui se chantait à Rouen vers 1840, et la ronde franc-comtoise objet de la question ? »

(1) Variante : gémissier.

(2) Variante : Il chantera coucou avant le jour.

Un autre collaborateur, M. Paul REDONNEL, a des souvenirs personnels bien précis :

« Dans mon enfance, dit-il, la ronde des Olivettes était un des nombreux jeux auxquels se livraient fillettes et garçons du Bas-Languedoc. Il y a de cela quelque quarante ans. Ce jeu nous avait été montré par nos mères et nos aïeules. Ma grand'mère l'avait connu dès sa prime jeunesse, c'est-à-dire vers 1810. Voici en quoi consistait ce jeu :

« Deux enfants (deux fillettes, deux garçons ou un garçon et une fillette) se tenaient par les mains, levaient ensuite les bras tant qu'ils pouvaient et faisaient le pont sous lequel passaient, à la queue-leu-leu les autres gamins et gamines en chantant :

Laissons-les passer les olivettes !
Laissons-les passer
Qu'elles vont *dîner* !
Un ! deux ! trois !
La dernière *passera* (ou *restera*).

« A la fin du couplet, quand les olivettes qui faisaient le pont disaient *passera*, la ronde passait ; si elles disaient : *restera*, leurs bras s'abaissaient et retenaient la dernière olivette. Alors l'une des deux qui avaient au préalable choisi, soit un nom de fleur ou de légume, ou pris une dénomination fantaisiste quelconque, interrogeait l'olivette prisonnière.

Olivette, m'amie
Où veux-tu vivre ta vie ?
Chez le jasmin ou chez la rose ?

ou bien :

Chez la pomme ou chez la poire ?
etc.

« La prisonnière répondait et selon son choix, passait derrière celle qui représentait la fleur ou le fruit préféré. Pendant ce temps la ronde s'éloignait, sautait, gambadait et revenait passer sous le pont, l'interrogatoire terminé. Le chant reprenait :

Laissons-les passer, les olivettes
etc...

« Mais à chaque couplet le verbe changeait : tantôt les olivettes allaient *dîner*, tantôt *glaner*, tantôt *souper*, etc.

« Lorsque la dernière olivette était prise, les olivettes qui faisaient le pont disjoignaient leurs mains et déclaraient sérieusement, en se tournant vers leurs camarades, que le jasmin, c'était le ciel, et la rose l'enfer, ou inversement. Et alors les langues se déliaient à qui mieux mieux pour prouver la beauté du séjour céleste ou l'horreur du séjour infernal. Inutile d'ajouter que les olivettes qui étaient en enfer ne se déclaraient pas toujours vaincues. Mais finalement ces disputes s'apaisaient et la ronde recommençait. »

Nos enfants wallons connaissent très bien ce jeu : les petites Liégeoises le jouent en répétant un petit couplet où il s'agit du *pont-pont* et du *carillon*. Mais cela ne paraît avoir aucun rapport avec la danse des olivettes telle que les collaborateurs de Wallonia nous l'ont fait connaître.

Avec la gracieuse autorisation de notre excellent confrère français, nous tiendrons nos lecteurs au courant des progrès ultérieurs de son enquête.
O. C.





ETHNOGRAPHIE

LOUIS DELATTRE : **Le Pays wallon**. Bruxelles, « Association des Ecrivains belges » (Dechenne, éditeur). 1 vol. in-12, 189 p. — Prix : 3 francs.

M. LOUIS DELATTRE aurait pu, tout comme un autre, se livrer à une dissertation savante sur l'origine des Wallons. Il aurait pu nous conduire dans les ténèbres de l'époque néolithique pour y déterrer des crânes brachycéphales et nous montrer ce qui subsiste de nos ancêtres primitifs chez les habitants actuels du Hainaut, de la Hesbaye et des Ardennes. Il a préféré prendre les choses au point où les anthropologistes et les historiens sont d'accord. On sait que la dernière grande invasion des peuplades de la Germanie fut arrêtée par la forêt charbonnière, qui se développait au nord des Ardennes, et qu'à l'abri de ce rempart naturel les anciennes populations celto-romaines continuèrent à subsister. La forêt disparue, les deux peuples ne se mêlèrent pas. Ici, M. DELATTRE ne passe plus si vite. Il nous fait gratter le sol pour nous montrer que, précisément à la limite où les deux races se coudoient, le terrain change de qualité. Au nord se développent le sable et l'argile, au sud s'étendent le schiste et le calcaire. « Rien que par la vertu souveraine et secrète du sous-sol, dit-il, les deux races sœurs sont demeurées immobiles l'une devant l'autre ». En d'autres termes, le Flamand aurait horreur du calcaire et le Wallon n'aimerait pas l'argile ! L'explication est peut-être un peu subtile. Personnellement, j'inclinerais à croire qu'après la disparition de la forêt charbonnière, la période d'invasion étant terminée pour nos provinces, les habitants du nord et du sud de la Belgique n'eurent plus à s'occuper que de leur conservation. Les uns et les autres avaient des terres en suffisance. Rien ne les poussa plus à se faire une guerre exterminatrice. Au moyen-âge d'ailleurs les questions de race passent à l'arrière-plan dans les conflits. On se bat plutôt pour des questions religieuses, pour des rivalités princières ou monarchiques, pour des raisons économiques. C'est la grande période du métissage. Les

Wallons l'ont subi comme les Flamands. Et feu JULIEN FRAIPONT a pu dire avec justesse au Congrès wallon de Liège qu'il n'y a plus à proprement parler de race flamande, ni de race wallonne, mais un type wallon et un type flamand (1). Autour de ces deux éléments autochtones se sont formés deux peuples de structure, de caractère et de mœurs sensiblement différents.

Pour expliquer ces différences, M. DELATTRE invoque de nouveau, et avec raison cette fois, la conformation du sol. « L'homme, dit-il, est le disciple du sol particulier qui le porte ». C'est là, en effet, une vérité reconnue. L'influence de l'habitat a été surtout grande dans le passé. Avec le développement de l'instruction et la multiplication des moyens de communication, elle s'atténuera probablement. Déjà, nous ne cherchons plus nos exemples dans le passé, mais à côté de nous, chez les peuples que nous croyons les plus intelligents, les plus riches ou les plus forts. Mais autrefois cette influence était décisive. L'homme était entièrement façonné par la terre qui le portait. Il prenait dans son voisinage immédiat à peu près tout ce qui lui fallait pour se loger, se vêtir et se nourrir. Il prenait à ses ancêtres sa règle de vie. Le fils était le prolongement fidèle du père. La tradition restait toute puissante. Elle variait même de village à village lorsque, comme en Wallonie, le sol accidenté rendait les relations rares et difficiles. C'est ce que M. DELATTRE nous montre avec une rare pénétration psychologique en faisant défiler devant nos yeux les endroits les plus caractéristiques du pays wallon.

Voici d'abord Tournai, la plus vieille cité wallonne, assise avec sa majestueuse cathédrale dans la plaine, en face des Flandres, « enclose de murs et repliée sur elle-même » ; voici Nivelles, avec « son jacquemart glorieux », Mons avec Sainte-Waudru « miracle de pierres bleues », Binche et ses Gilles, Thuin « la jolie », Namur « plus éprise des charmes concrets de l'existence que d'abstractions insaisissables », Huy « la perle du Condroz », Liège « le cœur de la Wallonie ». Et voici encore toute une quantité de villettes qui sont à la fois l'écrin et le miroir de leur région.

M. DELATTRE vagabonde et butine, mais il y met de la méthode. Il y apporte aussi du flair. Aucune nuance ne lui échappe. Qu'il s'arrête dans une ville, qu'il fasse halte au milieu du Condroz ou dans les Fagnes, il choisit toujours admirablement son point de vue. Avec lui, nous voyons toujours exactement la partie des choses qu'il faut saisir et pénétrer pour les posséder jusqu'au cœur. Le Wallon de la plaine et celui de la montagne, le Wallon de froment et le Wallon de seigle passent successivement devant nous. La terre montre son écorce verdoyante et les vertus de son sous-sol. Les briques de nos églises et les pierres de nos vieux châteaux apparaissent avec tous leurs charmes actuels et la mélancolie des souvenirs qu'elles évoquent. Nos cours d'eau babillent et miroitent

(1) *Wallonia*, XIII (1905), p. 263 et 516.

entre leurs rives fleuries. Il nous renvoie le sourire tout frais que lui a adressé un matin la bonne messagère, dont il a croisé sur la route le petit cheval tirant sa charrette à bâche verte. Et comme il est médecin et qu'il sait que l'homme vaut ce que vaut son estomac, il pousse, en passant, une tête dans la cuisine et nous dit ce qu'on y fait : à Verviers, ce sont des gâteaux; à Huy, des robosses; à Tournai, des craquelins; à Mons, des galettes au fromage; à Charleroi, des rondins; à Liège, des gozettes; à Dinant, des couques; à Battice, des confitures; à Beaumont, des macarons. Et partout on boit du Bourgogne et partout on boit du café....

Bon COROT, qui avez si bien fixé sur vos toiles l'atmosphère subtile des choses, leur rayonnement et leur grâce, ce qui les rend séduisantes et divines, j'ai pensé à vous en lisant le livre de LOUIS DELATTRE ! J'ai eu l'impression de faire le tour de la Wallonie par un beau dimanche. Les marteaux de nos usines ne font aucun bruit, les cheminées de nos charbonnages ne fument pas, nos hauts-fourneaux ne projettent pas dans le ciel leurs langues de feu. M. DELATTRE est bien entré dans l'industrielle cité de Charleroi, mais il n'y est resté qu'un moment : la laideur de ses constructions modernes a blessé son œil d'artiste, la fumée de ses usines l'a fait tousser et il s'est enfui. Plus tard, quand il a vu poindre à l'horizon un charbonnage ou une fabrique, il s'est empressé de faire un crochet. Je crois pourtant que pour bien comprendre le Wallon, il faut savoir admirer une machine, même graisseuse et rébarbative, car c'est dans l'industrie que ses plus solides qualités ont trouvé leur emploi. C'est elle qui a développé son ingéniosité et son esprit de recherche. C'est grâce à elle que nous avons eu au XVII^e siècle un Rennequin qui construisit la fameuse machine de Marly. C'est elle aussi qui nous a valu Zénobe Gramme⁽¹⁾, à qui le monde est redevable de l'invention la plus féconde des temps modernes. Il y a là tout un côté de notre vie que nous ne nous efforçons pas suffisamment de tirer de l'ombre. Les premiers intéressés eux-mêmes semblent d'ailleurs nous convier à l'effacement. A Louis XIV, qui lui demandait comment il était arrivé à construire sa merveilleuse machine, Rennequin répondait modestement : « *Tot tûsant* ». Zénobe Gramme avait fait si peu de tapage autour de lui, qu'à la fin de sa longue et belle vie, il était encore ignoré presque partout dans son propre pays. Et bien qu'il ait aujourd'hui une statue et que les encyclopédies lui fassent la place qu'il mérite, je sais encore des chroniqueurs scientifiques qui le prennent pour un compatriote d'Edison... Dans les autres domaines, c'est à peu près la même chose. Un Français me racontait dernièrement qu'il avait connu César Franck. Tous deux habitaient la banlieue de Paris et tous deux se rendaient fréquemment ensemble dans la capitale, où les appelaient leurs occupations. Le

(1) Voir O. COLSON : *Zénobe Gramme* : « C'est sans doute au contact du milieu industriel hutois que Gramme sentit son esprit s'inquiéter pour la première fois des combinaisons physiques et mécaniques. »

Français aimait Franck pour la cordialité de sa poignée de main et la bonté de son âme. Il savait que son compagnon était organiste, mais ce ne fut qu'après sa mort qu'il apprit que l'organiste était en même temps un compositeur de génie !

Le Wallon, qui a laissé peu de traces de son passé, continue à cacher sa vie. Il travaille, invente et crée comme il se battait au moyen-âge, sans se demander si plus tard le monde s'occupera de ses gestes. Il pratique la modestie comme si c'était encore une vertu ! Il oublie que nous vivons, pour parler comme les Allemands, sous le signe de l'américanisme. L'énergie et la ténacité sont, à l'heure actuelle, les qualités les plus prisées. Les Flamands, qui ne manquent pas de sens pratique, se sont empressés de les revendiquer pour eux. Or, comme quelqu'un (on ignore son nom et personne ne l'a vu; on sait seulement qu'il est né après Antoine Clesse) a déclaré, en levant un doigt solennel, que nous ne pouvons avoir aucun don en partage avec nos frères des Flandres, nous nous laissons bénévolement attribuer la menue monnaie des qualités humaines. Et une légende tend à s'accréditer, d'après laquelle le Wallon est un homme qui rêve, qui chante et qui pêche à la ligne... Mais d'où donc la Belgique tire-t-elle sa grandeur et sa richesse ? Qu'est-ce qui lui a valu son prodigieux rayonnement dans le monde ? Que serait-elle sans ses charbonnages du Hainaut, sans ses fabriques du bassin de Charleroi, sans ses usines liégeoises ? Et qui a mis en activité, entretenu, dirigé et perfectionné ces établissements, sinon les Wallons : ceux de la plaine et ceux de la montagne !

M. DELATTRE, qui n'a eu garde d'oublier Zénobe Gramme, pas plus qu'il n'a oublié César Franck, sait naturellement tout cela aussi bien que moi. S'il s'est contenté de glisser sur ce côté solide de notre nature, c'est parce qu'il est lui-même foncièrement Wallon. Ceux qui ont observé nos ouvriers au travail savent que, quand ils causent, c'est généralement de ce qui les occupe pendant leurs loisirs, de ce qui fait l'agrément de leur vie. Ils n'en perdent pour cela ni un coup de bêche, ni un coup de pic, ni un coup de marteau. Ce sont des laborieux qui ne songent pas à insister sur leur labeur. De tous nos écrivains, M. DELATTRE est peut-être le plus représentatif de cette mentalité. Lui aussi est un travailleur infatigable. Tout en pratiquant consciencieusement une profession absorbante, il trouve le temps d'écrire une quantité d'articles pour nos journaux et nos revues. Il a déjà derrière lui tout un bagage de livres. *Le Pays Wallon* venait à peine de paraître qu'un nouveau recueil de charmantes nouvelles, *Les Carnets d'un Médecin de Village*, sortait de presse. Mais il ne croit pas que ce soit là une raison de nous montrer un front soucieux et ridé. Il ne feint pas de porter le monde sur son dos. Il garde sur ses lèvres le frais sourire par lequel il nous a séduits lors de ses débuts littéraires. Quand il a entrepris son tour de Wallonie, il est parti comme pour une balade et sans avoir l'air de préparer un livre. L'œuvre est venue d'elle-même; elle a poussé sans efforts. Et il se fait que c'est le plus délicieux tableau que nous possédions de la terre wallonne. Tout